UNION
REGIONALE DES
SYNDICATS DE L'
EDUCATION
NATIONALE

LA CGT
ÉDUC'ACTION
ACADEMIE DE
TOULOUSE

19, PLACE ST SERNIN
31000 TOULOUSE

Fédération de l'
Education, de la
Recherche et de
laCulture

EREA :

OU EN SOMMES-NOUS

DANS L'ACADEMIE DE TOULOUSE ?

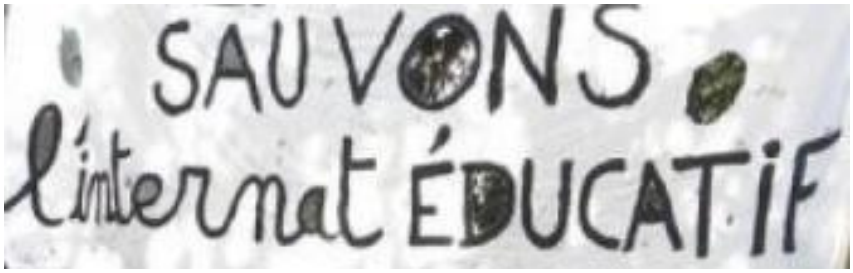

Au moment où est parue une nouvelle circulaire, les inquiétudes s'accumulent sur l'avenir des EREA.
Cette rentrée a vu la mise en œuvre d'une nouvelle organisation imposée malgré une mobilisation importante, pour des raisons essentiellement économiques, à savoir le remplacement d'une partie des PE éducateurs à l'internat par des AED.

Un premier bilan

Dans tous les EREA de l'académie, on constate une dégradation des conditions de travail. La suppression d'une partie des postes de PE et leur remplacement partiel par des AED a des incidences certaines sur le climat scolaire. En effet, ces professeurs éducateurs assuraient une continuité éducative cohérente et un encadrement précieux pour des élèves en grande difficulté et souvent en perte de repères. L'équilibre a été rompu : les équipes enseignantes et éducatives se posent clairement la question de leur rôle, de leurs objectifs et des moyens mis en œuvre pour assurer leurs missions au sein d'un établissement adapté.

A l'EREA de Muret

Un premier bilan montre une dégradation des conditions de travail et d'accueil des élèves. De plus, on constate un recrutement plus important d'élèves présentant des troubles du comportement nécessitant un suivi médical, des élèves au profil d'ITEP, d'autres à notification en attente de places en IME ou en structure psychiatrique, sans plateau technique médical pour permettre une prise en charge des problématiques de ce nouveau public.
Alors que le profil des élèves (multiplication des PPS) demanderait une prise en charge éducative plus importante, des moyens éducatifs ont été supprimés. Le dispositif APV a été supprimé. Enfin, le non remplacement des personnels absents aggrave une situation déjà difficile.
L'internat a été fermé partiellement à de nombreuses reprises, en raison du non remplacement des AED absents. On constate de plus en plus d'actes de dégradation, de violences verbales et physiques à l'encontre des élèves, mais également des agents. Les arrêts de travail sont en augmentation.
Pour les élèves, les conséquences sont l'augmentation du taux d'absentéisme des élèves internes, et de risque de décrochage scolaire. Le manque de personnel d'encadrement fragilise la mise en sécurité des élèves.

Une alerte CHSCT a été déposée. Une audience a eu lieu au rectorat,
sans résultats significatifs pour l'instant !

A l'EREA de Pamiers

Le mécontentement là aussi est profond. La souffrance au travail est manifeste. Des arrêts maladie s'accumulent. La situation est aggravée par des difficultés locales relationnelles dans l'établissement.
Une alerte CHSCT a aussi été déposée. Une enquête a eu lieu : les personnels de l'EREA ont été entendus sur la base du volontariat par une délégation du CHSCT. 29 personnes sont venues en entretien individuel et ont fait part de leur «mal-être et de la dégradation de leurs conditions de travail».

A Villefranche du Rouergue

On observe un même constat de dégradation des conditions de travail, et une transformation de l'EREA en établissement dont le public s'apparente à celui d'un IME, mais sans avoir ni les personnels spécialisés, ni les moyens spécifiques.
Dans les 3 EREA ce climat dégradé de façon alarmante, met en péril les enseignements pour un public fragile et a des incidences aiguës sur le vécu au travail des professionnels de l'établissement.
La position du rectorat.
Malgré l'évidence, le rectorat prétend que « des EREA y arrivent : pourquoi pas vous ? »
Il refuse de mettre en cause la nouvelle organisation du travail et la remise en cause de l'internat éducatif. Ainsi, les difficultés seraient dues aux problèmes internes (à l'EREA de Pamiers), ou encore, ce serait l'absence de travail d'équipe (à l'EREA de Muret). Ou encore, le rectorat banalise les incidents : il y a des problèmes partout n'est-ce pas, c'est difficile dans tous les établissements… Aux personnels de faire des efforts et de s'adapter !
Face aux entreprises de division et de culpabilisation, les collègues doivent répondre par l'unité et refuser la mise en cause permanente, alors que les équipes sont dévouées et hautement professionnelles pour accompagner les élèves, les encadrer et souvent les remotiver dans un projet scolaire et professionnel.

Nouvelle circulaire EREA

Sans tirer un véritable bilan et malgré les remontées toutes convergentes, de la part des différentes académies qui ont « expérimenté » cette nouvelle organisation, en ce qui concerne la dégradation des conditions des internats, cette circulaire entérine le remplacement des PE éducateurs par des AED, ce qui remet en cause le fonctionnement de l'internat éducatif et sa cohérence. D'autres textes convergents comme le récent CAPPEI et les textes sur l'école inclusive sont lourds d'inquiétudes pour l'enseignement adapté. Les EREA ne peuvent se substituer aux établissements spécialisés de soins. L'inclusion à tout prix n'est pas forcément bénéfique pour certains élèves dont les profils demanderaient plutôt une prise en charge spécialisée en IME ou ITEP.

EREA des structures précieuses en danger

L'EREA est précieux. Il constitue souvent la « dernière chance scolaire » pour des élèves en grandes difficultés (expression tirée du rapport de la députée Sylvie Tolmont, présenté à l'Assemblée Nationale le 9 octobre 2014. Nous citons quelques extraits de ce rapport :
«***L'éducation nationale pourrait-elle vraiment se passer des EREA ? Ce sont des lieux d'exception dont la raison d'être est d'offrir, dans un cadre privilégié, une dernière chance scolaire***». L'Inspection générale de l'éducation nationale a estimé, pour sa part, que le réseau des internats est à protéger, « sans réserve ».

NON A LA CASSE DES EREA !

L'ENSEIGNEMENT ADAPTE EN EREA A FAIT SES PREUVES : IL REPOSE SUR UN ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF AU PLUS PRES DES ELEVES DANS LA CLASSE, MAIS AUSSI HORS LA CLASSE, ET NOTAMMENT DANS L'INTERNAT, SUR UNE PRISE EN CHARGE PEDAGOGIQUE ADAPTEE QUI REDONNE CONFIANCE.

L'ENSEIGNEMENT ADAPTE DOIT ETRE DEFENDU, LE TRAVAIL DES EQUIPES DOIT ETRE RECONNU !